



**Doc. 645**

23 avril 1957

## **Action du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés en faveur des réfugiés hongrois**

### **Rapport**

Commission des migrations, des réfugiés et de la population

Rapporteur: M. Etienne de la VALLEE POUSSIN, Belgique



## **Projet de recommandation**

L'Assemblée,

Exprimant à nouveau la préoccupation que lui cause la situation des réfugiés de Hongrie ;

Prenant acte avec intérêt de l'aide-mémoire sur l'assistance internationale à fournir aux réfugiés de Hongrie, présenté par le Secrétaire Général des Nations Unies et par le Haut Commissaire pour les Réfugiés lors de l'appel qu'ils ont lancé conjointement le 11 mars 1957;

Faisant sienne l'opinion du Secrétaire Général et du Haut Commissaire, selon laquelle de nouvelles contributions financières et de nouvelles possibilités d'émigration pour les réfugiés hongrois se trouvant en Europe seront requises pour résoudre leur problème et alléger les charges financières disproportionnées que l'afflux de ces réfugiés impose aux Gouvernements de l'Autriche et de la Yougoslavie,

Rend hommage aux Etats membres pour les contributions qu'ils ont déjà faites afin d'améliorer le sort des réfugiés de Hongrie;

Exprime sa profonde estime au Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés pour les résultats qu'il a acquis en stimulant l'émigration des réfugiés de Hongrie et en coordonnant les mesures requises pour leur assurer une aide d'urgence ainsi que leur subsistance et leur entretien;

Recommande au Comité des Ministres d'appuyer chaleureusement le deuxième appel lancé par le Secrétaire Général des Nations Unies et le Haut Commissaire pour les Réfugiés en vue d'obtenir de nouvelles contributions, et de prier instamment les gouvernements membres du Conseil de l'Europe de répondre généreusement à cet appel.